

*La formation initiale des instituteurs au Sénégal dans un entre-deux:  
prolétarisation et professionnalisation*

*Mouhamadou Lamine BA  
UGB / Saint-Louis*

*Webinaire du 21/09/2022*



# PLAN DE LA PRÉSENTATION

- I. PROBLÉMATIQUE
- II. OBJECTIF
- III. ANCRAGES THÉORIQUES
- IV. MÉTHODOLOGIE
- V. RÉSULTATS
- VI. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

# PROBLÉMATIQUE

---

- Formation initiale des Instituteurs



Structures de formation initiale

- Evolution depuis 1960
- 1960-1972: CFP (Centres de formation pédagogique).
- 1972-1993: ENR (Ecoles normales régionales), CFPP (Centres de formation et de perfectionnement pédagogique), CFPS (Centres de formation pédagogique spéciale).
- 1993-2011: EFI (Ecoles de formation des Instituteurs)
- Depuis 2011: CRFPE (Centres régionaux de formation des personnels de l'éducation)

# PROBLÉMATIQUE

---



CRFPE (Centres régionaux de formation des personnels de l'éducation)

- « la formation initiale et continue des personnels enseignants de l'éducation préscolaire, de l'enseignement élémentaire, du non formel ainsi que des personnels administratifs de l'éducation » (Article 3, alinéa 1 du décret 2011-625 du 11 mai 2011 relatif à la création et à l'organisation des CRFPE)
- Passer d'un modèle de « formation charismatique », appliqué dans les anciennes Écoles normales au Sénégal, à une formation « utilitaire et professionnelle » (Peyronie, 1998).

# PROBLEMATIQUE

---



14 CRFPE

- Profils:
  - Age: 18 à 35 ans
  - Diplôme: BAC
  - Entrée: Concours national
- Durée: 9 mois
- Examen de sortie: CFS (Certificat de fin de stage)
- Titularisation: Examen du CAP (Certificat d'aptitude pédagogique)

# QUESTION DE RECHERCHE

---

- Q.R: Dans quelle perspective s'inscrit le système de formation initiale des instituteurs au Sénégal ?
  - Autrement dit, est-ce que la formation initiale des instituteurs s'inscrit-elle sur la voie de la prolétarisation ou celle de la professionnalisation ?

# OBJECTIF

- Analyser le système de formation initiale des instituteurs afin de le situer par rapport au modèle de la « prolétarisation » ou celui de la « professionnalisation ».

# ANCRAGES THÉORIQUES

- Qu'est-ce que la « prolétarianisation »?
- Théorie marxiste traditionnelle:
  - Capitalisme entraîne la taylorisation des tâches des entreprises
  - robotisation des fonctions
- Introduction dans l'enseignement et formation: Philippe Perrenoud (1996) par Philippe Meirieu, Raymond Bourdoncle (1993), entre autres

# ANCRAGES THÉORIQUES

- En référence aux conditions de travail pénibles et à la lutte des classes, la « prolétarianisation » du métier d'enseignant apparaît à travers quelques signes analogues à ceux des ouvriers d'entreprises. À cet effet, Bourdoncle (1993) situe les indices d'une prolétarianisation de l'enseignement à deux niveaux :
  - la nature du travail: contrôle étroit, programmes définis par la « noosphère »,
  - l'accroissement du travail: charge de travail énorme avec classes nombreuses, .

Détérioration des conditions de travail des enseignants, perte d'autonomie des enseignants

# ANCRAGES THÉORIQUES

- Quid de la professionnalisation ?

- L'inflation du vocable « professionnalisation » dans les débats et discours des politiques, des entrepreneurs, des autorités éducatives, des formateurs, des partenaires sociaux et des chercheurs, témoigne de la vitalité du concept et de sa multidimensionnalité et multi-référentialité.
- La notion de professionnalisation reste polysémique et multidimensionnelle du fait de ses enjeux et usages sociaux. En ce qui concerne le métier d'enseignant, la professionnalisation constitue un moyen et un vecteur de « transformation d'une identité culturelle et professionnelle » (Lang, 1999, p. 25).



# ANCRAGES THÉORIQUES

- Professionnalisation (suite)
  - Processus s'articulant sur trois états:
- La « professionnalité »: développement professionnel des acteurs par l'acquisition de savoirs et compétences nécessaires à l'exercice de la profession
- Le « professionnisme » dans le processus de valorisation du travail, reconnaissance et prestige du métier
- Le « professionnalisme » relevant de l'identité professionnelle et de la socialisation professionnelle

# FORMATION PROFESSIONNALISANTE ?

- Objet d'étude et de recherche d'auteurs comme:
  - ( Wittorski 2008; Perrenoud 1993,1994; Altet 2009; Lessard 2009; Lang 1996; Paquay 2012; Mellouki & Wentzel 2012; Bourdoncle 2000; José Rose, 2018, etc.),
- José Rose (2018) et Bourdoncle (2000),
- José Rose (2018, p,62):
  - Mode d'acquisition de la professionnalité : dimensions techniques, intellectuelles, culturelles
  - Acquisition et maîtrise de connaissances, de savoirs, de savoir-faire; de capacités à faire face à des situations inattendues

# FORMATION PROFESSIONNALISANTE ?

- Selon Bourdoncle (2000, p.118)
  - Formation professionnalisante:
    - Orienter vers l'activité professionnelle:
      - Programmes rédigés en termes de compétences
      - Pédagogie: stages, alternances, méthodes spécifiques (analyse de pratiques, résolution de problèmes, etc)
    - Liens avec le milieu professionnel: formateurs issus du milieu professionnel
- Éléments à retenir:
  - Une formation à « finalité pratique » (Altet, 2011),
  - Développement de compétences nécessaires à l'exercice d'une profession
  - Adoption de l'alternance comme modalité de formation à travers des stages
  - Une formation « réflexive » utilisant les dispositifs d'analyse de pratique, de résolution de problèmes, etc,
  - Privilège des relations étroites entre le milieu de la formation théorique et celui professionnel

# MÉTHODOLOGIE

- Démarche mixte: recherche documentaire et enquête de terrain
  - Analyse documentaire: analyse et exploitation des textes réglementaires et législatifs
    - *Décret n° 2007- 1317 du 02 novembre 2007 modifiant le décret n° 93-530 du 30 avril 1993 créant les EFI.*
    - Le décret N°2011-625 du 11 mai 2011 relatif à la création et à l'organisation des Centres régionaux de formation des personnels de l'éducation (CRFPE).
    - Arrêté N°000732/ME/DPVE/YD/KT du 19 février 2003 modifiant et abrogeant l'arrêté 0005558/MEN/MDCEBLN du 15 juin 1995 créant le PVE.

# MÉTHODOLOGIE

- Recherche documentaire (suite)
  - Arrêté N°07910/MEPEMSLN du 10 septembre 2010 définissant les nouvelles conditions de sélection des volontaires de l'éducation.
  - Référentiel de compétences des EFI, 1999.
  - Référentiel de formation des élèves-maitres de 2015.

# MÉTHODOLOGIE

- Analyse qualitative à travers un guide d'entretien.
  - Cibles:
    - Directeur CRFPE
    - 15 formateurs
    - 4 Directeurs d'écoles
    - 8 maitres d'application

# MÉTHODOLOGIE

---

- Guide d'entretien:
  - Consignes:
    - Dites comment s'organise la formation initiale des élèves-maitres au sein du CRFPE.
    - La formation dispensée au sein du CRFPE est-elle professionnalisante ? Justifiez votre réponse.

# ANALYSE DES RÉSULTATS

- Deux niveaux: documentaire et empirique
- Niveau documentaire:
  - Une professionnalisation instituée dans le référentiel de formation et dans les textes
    - Le décret 2007-1317 du 02 novembre 2007
    - Le référentiel de formation des élèves-maitres de 2015, selon le législateur, « traduit la volonté des différents acteurs de l'école de faire de la professionnalisation des enseignants un des leviers importants pour une éducation de qualité »
    - [Extrait du référentiel de formation de 2015.docx](#)

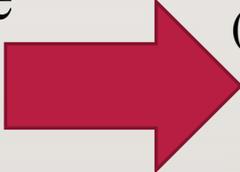
# ANALYSE DES RÉSULTATS

- Référentiel de formation des CRFPE
  - présence du terme « professionnalisation » et des notions et expressions « compétences », « polyvalence », « analyse de pratiques », « recherche », « allier la théorie à la pratique », « capacités », « pratique professionnelle » « dans le référentiel de formation des élèves-maitres
  -  Nouvelle approche s'inscrivant sur la visée professionnalisante
- Plan législatif et réglementaire:
  - Option du législateur sénégalais d'inscrire la formation des instituteurs sur la voie de la professionnalisation  
Qu'en est-il de son opérationnalisation?

Est-ce un simple effet de mode ou une réelle volonté de changement pour une meilleure adéquation entre l'offre de formation et l'évolution du métier ?

# ANALYSE DES RÉSULTATS

---

- Au niveau empirique:
  - Une alternance instituée comme mode d'organisation de la formation initiale
    - 99% des formateurs et maitres d'application révèlent la pratique de l'alternance
- 
- *« la formation se fait en alternance, le centre les [stagiaires] organise en petits groupes, quand le groupe A est en pratique, le groupe B est en formation théorique et inversement » (Maitre d'application).*
  - *« (...) nous avons trois à quatre mois de cours théoriques et trois mois également de stage sous la tutelle d'un maître d'application » (Formateur CRFPE)).*

# ANALYSE DES RÉSULTATS

---



Une alternance manifeste dans les verbatims

- « *La formation se fait par alternance avec deux à trois semaines de formation théorique et deux à trois semaines de formation pratique* » (Maitre d'application).
- « *Le temps de formation (...) de neuf mois avec un temps de stage d'un à deux mois et un temps de théorie plus long ...*» (Formateur CRFPE).
- « *Il y a d'abord un stage d'imprégnation pour baigner les stagiaires dans le milieu [...]. Après cela ils retournent au centre pour suivre une formation théorique et après revenir à l'école pour une formation pratique [...] c'est un système rotatif, théorie /pratique, c'est comme ça que cela fonctionne* » (Directeur Ecole d'application).

# ANALYSE DES RÉSULTATS

---

Une alternance de forme  
associative

#

Une alternance de forme  
intégrative

- Accolée à une succession de temps théorique de formation et de stages pratiques, l'alternance, telle que décrite et conçue par les acteurs, relève de la forme « associative ». Ainsi, la formation des futurs enseignants s'organise entre les deux entités que sont l'établissement de formation et l'école ; la seconde étant envisagée comme lieu d'application des enseignements théoriques.
- L'alternance, présente dans les textes comme dans les pratiques de formation, ne peut contribuer à la professionnalisation que si et seulement si elle relève de la forme « intégrative » consistant à « articuler une démarche inductive de formation, lorsque les contenus de formation s'appuient sur l'expérience pratique acquise en situation de travail par les apprenants, et une démarche déductive de formation, lorsque la situation de travail est le lieu d'application de la formation » (Mathey-Pierre, 1998),

# ANALYSE DES RÉSULTATS

---

Une professionnalisation déclarée par  
l'ensemble des formateurs

- *« elle est professionnalisante car les élèves-maitres arrivent à faire correctement la classe »*
- *« Parce qu'ils peuvent dérouler correctement des leçons dans toutes les disciplines de l'élémentaire »*
- *« parce qu'ils maîtrisent les démarches d'élaboration d'une fiche pédagogique »*

# ANALYSE DES RÉSULTATS

---

Professionalisation déclarée par les  
formateurs

- *« la formation est professionnalisante parce que elle est professionnelle, forme à un métier »*
- *« elle permet d'exercer correctement le métier d'enseignant ».*
- *« parce que les élèves maitres arrivent à appliquer correctement les connaissances acquises en formation dans leurs pratiques de classe ».*

# ANALYSE DES RÉSULTATS

- Ces différents propos justifiant une formation professionnalisante peuvent être interprétés sur plusieurs angles :
  - D'abord la « finalité pratique » est manifeste. Cela rejoint la visée pratique de la formation professionnalisante d'Altet (2011) en parlant d'« une formation à finalité pratique ». Cette finalité pratique est-elle suffisante pour qualifier une formation de professionnalisante ? Bien que faisant partie des critères, elle pourrait être adossée à une alternance comme modalité de formation. Certes cette modalité, de forme « associative » (*cf supra*), est présente dans les textes comme dans les pratiques de formation. Cependant, elle peut contribuer à la professionnalisation que si et seulement si elle relève de la forme « intégrative » (*Cf, supra*)

# ANALYSE DES RÉSULTATS

- Une assimilation entre « une formation professionnelle » et « une formation professionnalisante ». Certes la frontière est très ténue, la différence se situe dans le fait que, selon Wittorski, (2012), la formation professionnelle vise le développement des techniques, habiletés et savoirs d'action pour l'exercice d'un métier, alors que la formation professionnalisante, en plus de ces savoirs d'action, « se réalise en référence avec les conduites professionnelles jugées légitimes par le groupe professionnel. Elle a donc pour enjeu la construction identitaire, le rapport au métier en lien avec l'identité collective » (Wittorski, 2012, p.9)



# POUR CONCLURE

- Eu égard à l'analyse de nos données documentaires et celles issues des enquêtes de terrain, nous pouvons retenir ce qui suit:
  - Le référentiel de compétences conçu dans une perspective positiviste (Legendre, 2012) s'inscrit plus dans une logique de prescription d'une liste de compétences relatives à la dimension techniciste et instrumentale du métier d'enseignant
  - Les formateurs et maitres d'application soumis à l'exécution et à l'application des référentiels de compétences, des cahiers de charges et des directives de la hiérarchie,
  - Le système de formation s'inscrit plus dans une visée instrumentale et utilitaire à travers une formation professionnelle articulée autour des techniques, des habiletés et savoirs d'action pour l'exercice du métier

## POUR CONCLURE

- le système de formation initiale des instituteurs au Sénégal, concédant son ancrage théorique et formel sur la voie de la professionnalisation, est plus enclin sur le terrain et dans les pratiques sur la voie de la prolétarisation, d'où son statut de « go-between », selon Perrenoud (1995) entre « prolétarisation » et « professionnalisation ».

# PERSPECTIVES

- Les voies singulières pour une professionnalisation de la formation initiale dans les pays en développement.
  - La professionnalisation, comme construit social, est appelée à s'adapter aux situations et contextes de développement de chaque pays. Est-ce que les critères théoriques de la professionnalisation sont-ils applicables dans n'importe quel contexte ou situation?
  - Ainsi, selon Lang (1999) « ...la professionnalisation d'un métier et d'une formation ne consiste pas dans une sorte de mise aux normes ou d'accès à un standard reconnu comme tel » (p. 128). Ainsi, cela participe du fait que la professionnalisation ne se décrète pas, ne se proclame pas mais elle est un processus naturel de toute activité d'interaction humaine qui se construit et se développe tout au long de la vie.



# PERSPECTIVES

- La professionnalisation de la formation initiale des instituteurs trouvera sa pertinence dans la prise en compte des particularités structurelles et conjoncturelles qui déterminent le système éducatif sénégalais que sont, entre autres : le défi de la scolarisation primaire universelle, la gestion des classes à effectifs pléthoriques, l'insuffisance de matériels didactiques et de manuels scolaires, maîtrise des réformes et innovations pédagogiques, prise en compte des enjeux culturels,
  - Professionnaliser pour scolariser plus d'enfants à l'école: Recrutement massif d'enseignants pour scolariser plus d'enfants. Durée de la formation réduite. Faire face en intensifiant la formation avec un socle minimum de compétences
  - Professionnaliser pour une meilleure gestion des effectifs pléthoriques: Capaciter les enseignants dans la gestion des classes à double-flux ( des ratios E/M allant jusqu'à 54 voire 69 par classe)

# PERSPECTIVES

- Professionnaliser pour optimiser l'utilisation des manuels scolaires:
  - « des études sur le rendement des systèmes scolaires africains (Bauchet et Germain, 2003) ont montré statistiquement que, parmi les facteurs susceptibles d'avoir une influence positive sur la qualité des apprentissages, la disponibilité de manuels pour chaque élève est l'un des plus puissants, [...] » (Diop, 2011, p. 190).
  - Face à l'insuffisance de manuels scolaires (1 enfant sur 3), la formation dotera les futurs enseignants de compétences pour faire face à ce déficit en développant leur degré de professionnalisme,

# PERSPECTIVES

- Professionnaliser pour maîtriser et mettre en œuvre le CEB (Curriculum de l'éducation de base)
  - CEB, réforme majeure du système éducatif sénégalais, Basé sur l'approche par compétences (APC), semble être difficile à appliquer chez les enseignants,
  - Pour ce faire la formation initiale outillera les futurs enseignants en leur dotant de compétences de haut niveau taxonomique.
  - Instaurer un continuum dans la formation des enseignants à travers l'alternance intégrative.

# PERSPECTIVES

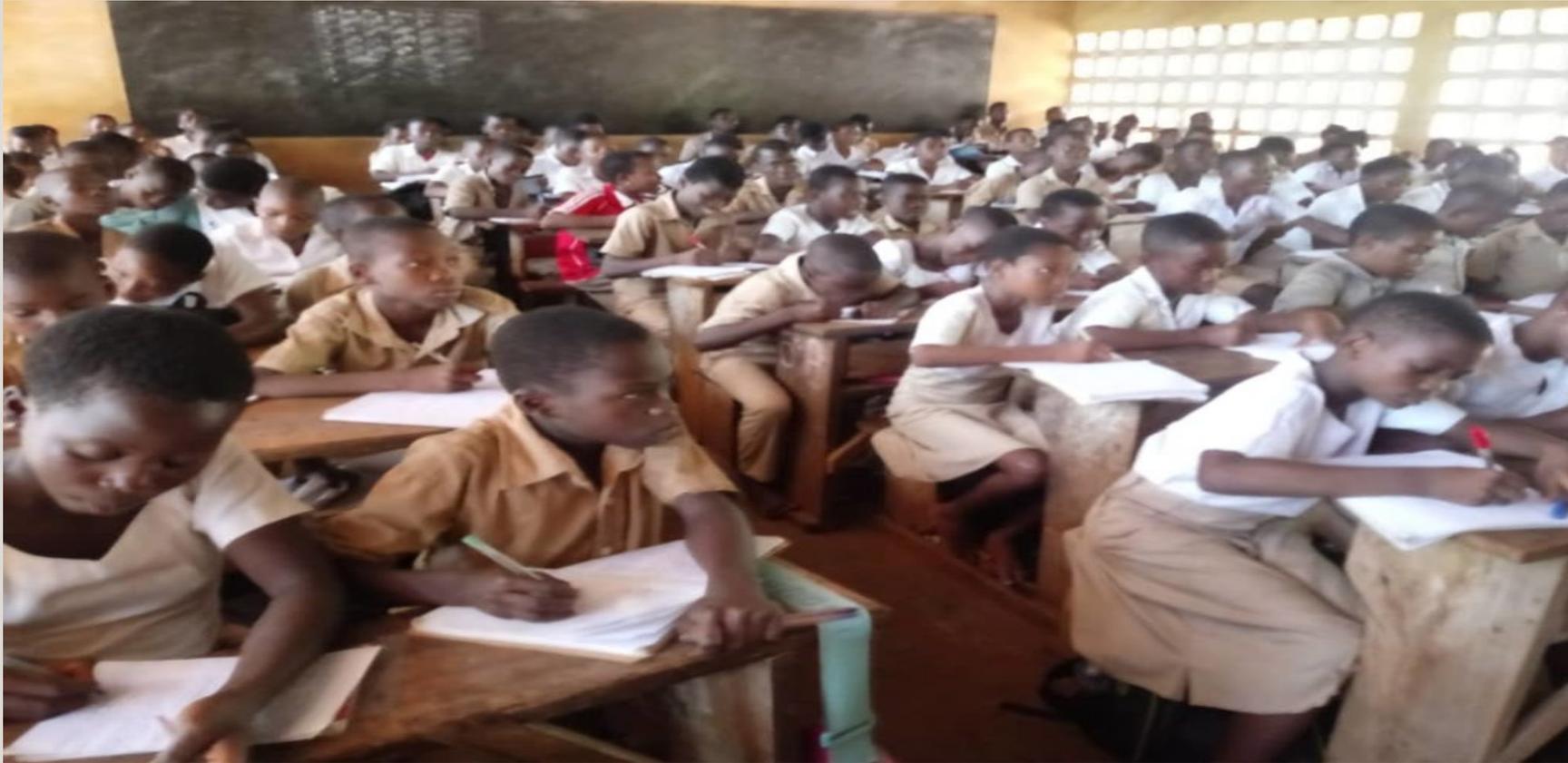
- Professionnaliser pour la prise en compte des demandes éducatives de la population
  - Introduction des langues nationales à l'école dont l'expérimentation a débuté depuis 2002/2003: préparer les futurs instituteurs à l'enseignement des langues nationales en les dotant de compétences requises dans ce domaine,
  - Introduction de l'enseignement religieux à l'école répond aux besoins éducatifs de la population sénégalaise qui est à 90% musulmane. La prise en compte de ce facteur socioculturel dès la formation initiale participe à une meilleure adéquation entre la formation et les besoins éducatifs de la population.

# CLASSE DE CP PRIMAIRE AU SENEGAL



# UNE CLASSE DE CE2 DU PRIMAIRE

---



• **MERCI!!**

• Questions/commentaires

[mouhamadou-lamine.ba@ugb.edu.sn](mailto:mouhamadou-lamine.ba@ugb.edu.sn)